

## FAQ

### Le contrôle des indésirables

Un des seuls points de la charte d'adhésion à la démarche Regain qui entraîne des interrogations, doutes et réticences, et peut conduire certains à abandonner l'idée de leur participation, concerne la phrase « Je ne détruis pas les indésirables. Je m'organise si nécessaire pour limiter l'accès à mes cultures ».

Les questions et remarques sont par exemple : je suis envahi de punaises dans ma serre, mes enfants ont des tiques, vous préconisez donc de ne pas les détruire ?

Il paraît nécessaire de fournir ici une explication et un développement sur ce point de la charte.

L'essentiel de ce qui suit est une question de bon sens et d'adaptation mesurée et réfléchie aux problèmes posés par les espèces « indésirables » et respectueuse du vivant. Rappelons que le terme « indésirable » est anthropocentré, son opposé étant le terme « auxiliaire » sous-entendu du cultivateur.

- Tout d'abord il est bien dit « limiter l'accès à mes cultures », cela concerne donc les espèces animales autochtones qui fréquentent le verger et le potager et qui sont des concurrents naturels pour le jardinier qui produit ses fruits et légumes.
- Cette phrase ne concerne donc ni les animaux qui rentrent dans les maisons et dans les serres et autres locaux, ni les animaux pouvant poser des problèmes de santé (tiques et la maladie de Lyme, transmission de pathogènes par les rats, moustiques, ...). Il est donc assez évident qu'une prolifération d'insectes ravageurs dans une serre doit pouvoir être contrôlée, de même que l'installation d'un nid de frelons à proximité d'un lieu de passage (coin de volet/fenêtre) ou une invasion de rats.
- Il n'est pas dans notre intention de ne pas accepter le contrôle dans et à proximité immédiate des lieux de vie, des espèces qui occasionnent des gênes réelles pour les habitant(e)s, moustiques, cafards, rats, etc. Pour ces espèces, notre clause est de ne pas utiliser de produits nocifs pour la planète (gaz à effet de serre), d'insecticides non autorisés en bio, et de chercher au maximum à limiter la prolifération en cherchant la cause de cette prolifération : ex : eau stagnante des dessous de pots qui sont les gîtes des larves de moustiques. Compost accessible aux rongeurs, poulailler mal entretenu.
- Cette phrase ne concerne pas les espèces introduites non indigènes : frelon asiatique, pyrale du buis et maladies des arbres, moustique tigre, dont on peut réduire la prolifération en veillant cependant à ne pas utiliser des produits nocifs pour l'environnement ou des pièges létaux non sélectifs.
- Qu'est-ce que le « contrôle » des indésirables? Il s'agit de limiter par une action ponctuelle appropriée, un déséquilibre temporaire créé par l'absence ou la surabondance de prédateurs naturels de certaines espèces autochtones. Le contrôle ne signifie pas « éradication » d'une espèce dans le jardin, il signifie rétablir un juste équilibre en attendant qu'il soit atteint par votre action de gestion à long terme de votre jardin au naturel. Le contrôle des escargots du potager ne signifie pas qu'il est acceptable d'enlever tous les escargots car ils sont nécessaires à l'équilibre de l'écosystème du jardin, pour les oiseaux, les batraciens et les mammifères qui s'en nourrissent.

- Ce contrôle, dans quelques cas, peut être l'utilisation de pièges non létaux permettant l'exportation des individus en surnombre dans des secteurs où ils n'occasionneront pas de gêne pour les humains exploitant les ressources naturelles impactées par ces espèces. Exemple : utiliser de pièges à parloir pour les rats et les relâcher dans des secteurs de bois et forêt loin des habitations.
- Ce contrôle peut être le ramassage à la main des escargots et limaces en excès dans le potager, une à deux heures après la tombée de la nuit les jours humides, au moment où on repique les jeunes légumes. Conditionnés dans un pot d'où ils ne peuvent s'échapper on va les relâcher le lendemain dans des zones de friches, délaissés de routes, bords de routes, etc. Ils continueront à vivre sans occasionner de gêne pour les jardiniers et agriculteurs. D'autres solutions sont plus ou moins efficaces pour limiter l'accès des limaces et escargots aux légumes, une littérature abondante est disponible sur ce sujet sensible. On peut aussi récolter les chenilles de piéride du chou et autres doryphores et les lâcher dans des secteurs d'où ils ne reviendront pas sur vos plantations et feront le bonheur des oiseaux.
- Concernant le campagnol terrestre qui fait de gros dégâts sur les légumes tubercules, il est possible de les repousser par diverses techniques même si ils sont difficiles à maintenir durablement loin du potager une fois installés dans le jardin.

Concernant les maladies des plantes comme la rouille, le mildiou et autres pathogènes, il est conseillé d'utiliser le moins possible de produits traitants même bio. Les purins d'ortie ou de prêle, le savon noir sont efficaces surtout utilisés préventivement ou aux premiers signes d'attaque de ces maladies. Cela peut être utile dans un premier temps, comme la bouillie bordelaise, mais ne doit pas être systématique, par exemple la bouillie bordelaise surcharge rapidement la terre en cuivre entraînant un déséquilibre de la vie du sol. Si l'on pratique une bonne gestion globale, l'équilibre de l'écosystème sera atteint et ces traitements ponctuels n'auront plus lieu d'être. Il existe dans les manuels de permaculture un grand nombre de recettes de macération, d'infusion, de décoctions et de purins, adaptés à chaque cas, en se rappelant qu'il s'agit bien de contrôler et non de supprimer.

Concernant les pucerons, un tuyau d'arrosage avec un jet assez puissant est souvent suffisant pour les déloger de la plante, ils ont une faible mobilité et ne reviendront pas. Des macérations comme la macération huileuse à l'ail est efficace pour repousser pucerons, acariens et mouches de l'oignon.

D'une manière générale concernant potager et verger, partager avec le vivant est un principe fondamental pour le jardinage au naturel et le programme Regain. Il est donc nécessaire de voir large au moment des semis. En produisant plus que vous en consommez, les pertes liées aux concurrents du jardinier seront mieux acceptées. Il sera toujours possible de partager avec les amis et la famille si ces concurrents auront été moins gourmands une année.

De nombreuses solutions douces sont possibles, elles sont et seront développées dans les pages du site web Regain, les manuels de permaculture les évoquent également, telles que la plantation de certaines plantes (tournesol, capucine, bourrache, souci, bleuet, ...) dans ou à proximité du potager est efficace pour limiter l'installation de parasites et ravageurs des cultures (voir par exemple le livre « Permaculture, le manuel pour un jardin vivant et productif » de Julie Bernier – Solar édition).